

Assemblée générale du 31 mars 2026  
Rapport d'activités des co-présidents de l'ANMF pour l'année 2025

---

Durant l'année écoulée, les membres du comité ont participé aux activités suivantes :

Comme les années précédentes, l'ANMF a favorisé les échanges et les contacts avec MediaNE. C'est Alessandro Fava, co-président de l'ANMF et Léonie Jeanrenaud, tous deux membres du comité de MediaNE qui relayent régulièrement les informations.

Pour la journée de la médiation 2025 les deux associations ont choisi de proposer une projection-débat autour de la séparation et de la médiation le 18 juin 2025 avec la projection du film de Romane Bohringer et Philippe Rebbot : L'amour flou. Ce film a suscité l'intérêt d'une trentaine de personnes attentives et participatives au débat mené par la modératrice Valérie Kernen.

Nadia Rosset a représenté l'ANMF auprès du Conseil de la FAS, de la plateforme ensemble-ne.ch, ainsi qu'auprès de l'ANTF.

Léonie Jeanrenaud et Shahista Khanani ont alimenté le compte « Instagram » créé conjointement par MediaNE et l'ANMF.

Alessandro Fava s'est rendu le 6 mars à la soirée de commémoration des 30 ans de l'OPFE.

Léonie Jeanrenaud et Nadia Rosset sont allées, avec le Colibri, tenir un stand à la journée de la promotion de la santé le 18 mars à Neuchâtel.

Le 19 mars le comité de l'ANMF et des membres de MediaNE ont proposé une rencontre avec les juges. Trois juges ont fait le déplacement et les échanges ont été très positifs.

Denis Bloesch a représenté l'ANMF à l'AG de ASMF le 25 avril 2025, à Berne.

Le 6 août, sur l'invitation d'Appel d'Air, Léonie Jeanrenaud et Nadia Rosset ont participé au Festival des Six Pompes, à La Chaux-de-Fonds, sur le stand d'Appel d'Air, pour présenter sous forme de quiz la médiation aux enfants et jeunes adultes.

Léonie Jeanrenaud et Nadia Rosset ont participé avec Oriane Aubert de MediaNE à la première rencontre avec l'OPE sur le projet de consensus parental. Nadia Rosset a assisté avec Fabienne Mégroz de MediaNE à la première rencontre organisée par le canton avec les acteurs concernés par la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2025 de la loi sur la médiation familiale.

### **Comité**

Le comité s'est réuni à deux reprises durant l'année.

Il s'est réuni en « sous-groupe » à plusieurs reprises pour la préparation des diverses rencontres citées ci-dessus.

Pierre Mühlemann s'est occupé pour la dernière fois des comptes toujours de manière professionnelle. Nous le remercions ici vivement pour son investissement et tout le travail accompli durant toutes ces années et nous lui remettons un petit présent en lui souhaitant une bonne retraite. Nous accueillerons au point 10 de l'ordre du jour son successeur et accepterons formellement mais avec regret sa démission.

Léonie Jeanrenaud s'est occupée des statistiques

Arielle Blickensdorfer s'occupe de mettre à jour la liste des membres et de l'envoi des convocations et des cotisations. Nous la remercions ici également pour son travail.

L'assemblée générale a eu lieu le 9 avril 2025.

## **Pratique**

Les médiations ont pu être assurées à La Chaux-de-Fonds principalement par Léonie Jeanrenaud et à Neuchâtel par Denis Bloesch, Eve-Marie Février Bekiri et Nadia Rosset. On laissera Pierre Mühlemann vous présenter cela plus en détail dans les statistiques.

## **Stagiaires**

Nadia Rosset et Léonie Jeanrenaud ont accueilli de nombreux stagiaires venant autant de l'UNI de Genève que de Fribourg, du GPM, et de la HES-GE.

## **Supervision**

Madame Marie France Casoli a pris le relai de Joëlle Piovesan pour la supervision. Le groupe actuel s'est réuni à trois reprises et comprend neuf participants, y compris les médiateurs et les médiatrices de Neuchâtel. Il y a également un médiateur et des médiatrices des cantons de Vaud, et Fribourg. Les supervisions se sont faites dans le local de MediaNE plus pratique pour la proximité de la gare.

## **Collaboration avec la FAS**

La collaboration avec la FAS est toujours excellente.

La secrétaire, Viviana Maini, fait un très bon travail d'écoute et de tri auprès des personnes qui appellent, secondée par sa collègue, Marguerite Horisberger qui va prendre sa retraite à fin avril 2026. Nous tenons ici à remercier chaleureusement toute l'équipe de la FAS pour sa disponibilité, sa collaboration et tout le travail effectué et souhaitons une bonne retraite à Madame Horisberger.

## **Site internet**

Le site internet est toujours mis à jour par Romain Rosset.

## **Avenir**

Nous pouvons déjà vous annoncer que pour la journée de la médiation 2026, nous sommes en contact avec Festi'neuch et nous serons présents avec MediaNE sur un stand le dimanche 14 juin de 12 h à 15 h 30.

Le projet de consensus parental va certainement nous occuper cette année. Une deuxième rencontre organisée par le canton est prévue pour la question de l'application de la loi sur la médiation.

Le bail du local mis à disposition par la ville de La Chaux-de-Fonds a été résilié pour le 26 février 2026. Nous avons déménagé dans un nouvel espace à la rue du Commerce 61. Des pourparlers avec le service des logements de la ville sont en cours pour peut-être trouver un local mis à disposition par la ville.

La plateforme ensemble-ne.ch va mettre en place une permanence IA pour diriger les personnes concernées vers le bon service. Léonie Jeanrenaud et Nadia Rosset ont participé à un atelier IA et Nadia Rosset continuera à suivre le projet, rejointe par Léonie Jeanrenaud pour les tests dans la phase finale.

Des discussions seront à engager avec le comité de MediaNE pour réunir les deux associations d'une façon encore à définir.

Merci de votre attention.



Alessandro Fava, co-président



Nadia Rosset, co-présidente